



La vie à Cadalen



N° 25 - Juillet 2016 - Tél. 05 63 33 01 44 - email : cadalen.mairie@orange.fr - web : <http://www.cadalen.fr>

Sommaire

Édito	p.1	Le SDET vous branche.....	p.3	Bloctel	p.7
5 ^{ème} Marché Gourmand	p.2	Fusion des 3 communautés de communes	p.4	La vie CMJ	p.7
Budget.....	p.2	Projet Micro Crèche-Médiathèque...	p.5	Le canton en quelques chiffres	p.8
Un emprunt renégocié	p.3	Facteur guichetier et Nouvel élu	p.5	Fêtes de Cadalen.....	p.8
Travaux Voirie	p.3	Travaux RD964.....	p.6		
Cheminement Doux	p.3	La vie des cimetières.....	p.6		

Édito



L'été est de retour, et avec lui, notre bulletin municipal. Avant de vous laisser au plaisir de la lecture, je dirai quelques mots sur la nouvelle organisation territoriale que nous impose la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République). C'est un sujet qui revient régulièrement et qui peut vous sembler loin de vos préoccupations quotidiennes. Mais il est d'importance car des questions se posent sur les compétences à transférer (école, voirie, assainissement) et la meilleure façon de le faire, ainsi que sur le mode de gouvernance. Les élus des communautés des communes Tarn&Dadou, Vère Grésigne-Salvagnacois et Cora (rabastinois), travaillent ensemble pour construire et organiser ce nouveau territoire. Il s'agit de favoriser son développement, son attractivité, de permettre à tous les habitants de bénéficier d'un accès équitable aux services et de garder un lien de proximité avec les élus. C'est un enjeu pour l'avenir.

Vous le savez, c'est officiel maintenant, la brigade de gendarmerie territoriale de Cadalen ferme. Les gendarmes sont regroupés sur l'unité de Gaillac. C'est à regret que nous les voyons partir. Nos relations avec eux et leurs familles ont toujours été excellentes. Certes, ces dernières années, leur présence sur le cadalénois était plus rare mais ils répondaient toujours présents quand c'était nécessaire. Pour toutes ces années de bonne collaboration, je les remercie sincèrement.

A ce départ succède l'arrivée, au 1er septembre de la Brigade Motorisée anciennement installée à St Juéry. Elle est composée de 11 gendarmes dont 10 logeront à Cadalen, à la gendarmerie actuelle et

à l'ancienne gendarmerie. Cette nouvelle organisation est en cours et nous ne savons pas encore combien s'installeront avec leur famille. Nous leur souhaitons bien sûr la bienvenue.

Connaissez-vous les journées citoyennes ?

Des élus du conseil municipal ont décidé d'en organiser une à l'automne. Il s'agit de regrouper des volontaires, de tout âge, autour d'actions telles que l'embellissement, la propreté du village, des petits travaux de réparation et de se retrouver après l'effort autour d'un pique-nique et de grillades. Une belle idée qui fait rimer citoyenneté et convivialité. Nous vous donnerons plus d'éléments à la rentrée et nous sommes sûrs que vous serez nombreux à répondre présent.

Pour finir, je voudrais remercier mes collègues élus pour leur investissement, leur disponibilité et leurs initiatives. Être élu est un engagement et demande de donner de son temps. Tous ceux qui le veulent peuvent, selon leurs disponibilités, prendre une place active au sein du conseil municipal. Une de mes priorités est que nous portions ensemble des projets qui favorisent le bien vivre à Cadalen, car au-delà de nos différences de vue, nous devons œuvrer, dans un esprit serein et constructif, pour l'intérêt de notre commune et notre territoire.

Je vous souhaite un bel été et j'espère vous retrouver dans les manifestations estivales et à la fête du village à la rentrée !

Monique CORBIÈRE-FAUVEL,
Maire de Cadalen

Marché Gourmand



La mairie de Cadalen vous donne rendez-vous le vendredi 22 juillet sur le place Pierre Barthe pour son traditionnel Marché Gourmand.

Cette année une quinzaine de participants sera présent pour vous faire découvrir les produits issus de leur fabrication.

Vous pourrez acheter et déguster leurs spécialités sous forme d'assiettes fermières.

Les Adorables seront présents pour financer leur futur projet en vendant des pâtisseries.

Pour clôturer ce marché gourmand, le groupe Pop/Rock Symbiose sera en concert gratuit à partir de 22 heures.

Venez nombreux découvrir nos produits locaux et échanger avec les agriculteurs qui privilégient les circuits courts.

Budget

Le 13 avril 2016 le conseil municipal de Cadalen a voté le budget. Il s'équilibre pour la section de fonctionnement à 1 457 408€ et à 1 404 653€ pour la section d'investissement.

Malgré le besoin d'économie dû à la baisse de la DGF (Dotation Générale de Fonctionnement), la commune n'a pas pratiqué de coupe budgétaire comme la baisse des subventions aux associations. La mairie concentre ses efforts sur le fonctionnement en privilégiant la maîtrise des dépenses d'énergie et en responsabilisant les usagers des installations communales sur l'utilisation du chauffage ou de la lumière par exemple.

Des travaux d'isolation sont également prévus dans l'ancienne gendarmerie.

Lors du vote du budget le conseil municipal s'est prononcé pour le maintien des taux des taxes communales. Il est à noter que ces taux n'ont pas évolué depuis 7 ans.

TAXES	TAUX 2016	MOYENNE DÉPARTEMENTALES 2015
Taxes d'habitation	11.31%	21.12%
Foncier bâti	19.24%	25.33%
Foncier non bâti	57.06%	81.78%

Quelques investissements prévus :

- Travaux Voirie 90 000€
- Agrandissement du cimetière 75 000€
- Bâtiment communaux 55 000€
- Mise en accessibilité des bâtiments communaux 16 000€
- Etude Micro-Crèche/Médiathèque 10 000€
- Sono salle des fêtes 4 000€

Un emprunt renégocié



A l'occasion de l'extension du groupe scolaire, en 2012, la commune a dû contracter un emprunt pour financer cet investissement d'envergure.

A ce moment-là, la crise financière avait fortement bouleversé le monde bancaire. Plusieurs banques avaient été sollicitées et seul le Crédit Agricole avait fait une offre.

La commune de Cadalen avait contracté un emprunt de 600 000€ au taux de 5,25 %. Depuis, la conjoncture économique étant plus favorable, tout au moins sur les marchés financiers, les taux d'emprunt ont réellement baissé.

Dans ces circonstances, le conseil municipal a décidé de renégocier les conditions de son prêt. La Banque Postale a fait une offre de prêt avec un taux de 1.88 % contre une proposition du Crédit Agricole de 2.682 %.

Le conseil municipal a, en conséquence, décidé de valider la proposition de la Banque Postale. L'annuité de remboursement de ce nouvel emprunt d'un montant de 537 276€ passe de 49 113€ à 37 217€ soit une économie de quasiment 12 000€.»

Travaux Voirie



L'effort d'investissement sur la voirie ne se relâche pas, cette année encore une enveloppe de 90 000€ est allouée à ce poste. L'aide du Conseil Départemental est identique à l'année dernière à hauteur de 24 000€ auxquels s'ajouteront les 20 908€ des fonds de concours de Tarn et Dadou.

La campagne des travaux a débuté en juin pour s'achever à la rentrée. Elle concerne les secteurs suivants : Puech de la Peyre - Le Menchou (500 ml), La Carrayrié (535 ml), Bouysseredon (725 ml), Barthe Longue (320 ml), Janas (440 ml), Le Rougeanel (200 ml), Balmèle (330 ml), Lugan (360 ml), Sirven (60 ml), Montfraysse (360 ml) et St Pierre de Bezeille (310 ml).

Cheminement Doux



Une autre mission de la commission voirie est le développement des cheminements doux. Un premier chantier consistera à combler le fossé, le long de la départementale, du lotissement des Vignes vers le village. Une fois les remblais stabilisés, un cheminement sécurisé sera mis en place pour rejoindre la rue du Moulin à Vent.

Une réflexion a également été amorcée pour relier, avec une voie de circulation douce, le centre bourg au stade. Des études complémentaires seront lancées cette année pour budgétiser les différentes solutions envisagées pour réaliser ce projet.

Le SDET vous branche :



Afin de faciliter les modes de déplacements plus respectueux de l'environnement, une borne de charge de véhicules électriques et hybrides sera prochainement installée sur le territoire communal.

Ce projet, porté par le SDET (Syndicat d'Énergie du Tarn) à l'échelle du département, permettra d'équiper deux places de stationnement contiguës «Place Pierre Barthe», à proximité des commerces et des services. L'entretien et la gestion de ces bornes seront assurés par le SDET.

Fusion des 3 communautés de communes : Tarn&Dadou, CORA (Communes du Rabastinois) et Vère-Grésigne - Pays Salvagnacois



Le lundi 13 juin 2016, le conseil municipal de Cadalen a délibéré sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale proposé par le Préfet du Tarn et a émis un avis favorable. Ce schéma propose à compter du 1^{er} janvier 2017, la fusion des 3 communautés de communes « Vère-Grésigne/Pays Salvagnacois », « Rabastinois » et « Tarn&Dadou ». Cette nouvelle entité comportera 63 communes et plus de 70 000 habitants et sera organisée autour des 3 villes que sont Rabastens, Gaillac et Graulhet. La proposition du Préfet s'inscrit dans une certaine logique de cohérence territoriale. Il est vrai que nous avons l'habitude de travailler ensemble dans le cadre du « PETR : Pôle d'Equilibre Territorial Rural », notamment sur la compétence tourisme. La priorité de l'ensemble des élus reste le maintien et le développement des services de proximité au sein de ce grand territoire afin de répondre au mieux à l'attente et aux besoins de tous ses habitants.

La Loi « NOTRe » (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a rebattu les cartes de l'organisation territoriale. Il nous paraît

important de préparer l'avenir et d'avoir une vision prospective qui prenne en compte l'intérêt général du territoire au sens large. En effet, les intercommunalités de plus de 50 000 habitants vont devenir des interlocuteurs privilégiés pour la grande région et pourront contractualiser sur certaines compétences.

Avec l'adoption de ce schéma, ce sont quatre chantiers qui s'ouvrent :

- la fusion des intercommunalités à l'échelle du Pays : mise en place d'une nouvelle gouvernance et mise à niveau des compétences,
- le transfert de nouvelles compétences conformément à la Loi « NOTRe » dès le 1^{er} janvier prochain,
- la réflexion sur l'avenir du territoire, ses infrastructures, ses équipements, ses services, autrement dit, son développement à plus long terme,
- enfin la mutualisation des services des intercommunalités et des communes, conformément à l'esprit de la loi et une gestion optimisée des ressources.

Projet Micro-Crèche-Médiathèque



«Nous souhaitons associer les parents à la création et à la gestion de cette crèche. Si vous êtes intéressé par ce projet, merci de laisser vos coordonnées à la mairie de Cadalen. Nous vous contacterons en septembre pour une réunion d'information.»

La communauté de communes Tarn&Dadou va lancer la consultation pour la construction d'un ensemble constitué d'une micro-crèche de 10 places et d'un relais médiathèque sur un terrain situé sous l'école. Il est rappelé que la fermeture de la médiathèque de Brens en juin 2013 anticipait la création de la médiathèque de Cadalen pour un maillage du territoire plus équilibré. Ce maillage géographique répond parfaitement à l'accueil du public mais aussi à celui des groupes scolaires sur notre bassin de vie.

Nous parlons d'un ensemble car le projet ne comportera qu'un seul bâtiment regroupant les 2 entités afin de faire des économies d'énergie et de mutualiser les espaces :

- une salle d'animation commune médiathèque/RAM (Relais Assistante Maternelle) avec accès extérieur permettant une utilisation en dehors des horaires d'ouverture,
- des espaces mutualisés (accueil, locaux techniques, sanitaires...).

Le programme pour la maîtrise d'œuvre est finalisé et la consultation est en cours afin de respecter le calendrier pour une ouverture en septembre 2018.

Facteur guichetier



Nous avons confirmation par la poste de l'arrivée d'un facteur guichetier.

Il s'appelle Christophe Francart, il travaille actuellement à Couffouleux et prendra ses fonctions à Cadalen à compter de la fin septembre. Ses missions sont la distribution du courrier au centre du bourg sur une demi-journée et une présence au guichet sur l'autre.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Un nouvel élu au conseil municipal

Nous vous informons que suite à la démission de M^{me} Laetitia Vigné en date du 23 avril 2016, M. Pascal Sanlefranque a intégré le conseil municipal en sa qualité de suivant sur la liste «Passionnément Cadalen» et a rejoint les commissions municipales de son choix.



La route départementale 964 en travaux



La route départementale 964, qui relie Gaillac à Graulhet va faire l'objet de travaux de rectification et de calibrage importants.

La dégradation de cet axe routier fait apparaître en surface de graves fissurations longitudinales et un décrochement vertical de la chaussée qui la rend dangereuse.

Un programme de travaux est engagé par le département pour un coût estimé à 7,5 million d'euros et concernant 6,6 km.

Cette opération se déroulera en plusieurs phases sur une durée minimale de 5 ans (2016-2021). La zone de travaux est découpée en trois sections.

Les services départementaux ont largement communiqué auprès de la population.

Une réunion publique s'est tenue le 6 juillet à Cadalen puis une réunion sur site avec l'ensemble des riverains a eu lieu le 8 juillet.

La première tranche de travaux va débuter à compter du 18 juillet 2016. A cette occasion des itinéraires de déviation sont installés sur un grand nombre d'intersections pour guider les automobilistes.

Pour mieux fluidifier le trafic, un itinéraire sera conseillé dans le sens Gaillac-Graulhet et un autre dans le sens Graulhet-Gaillac.

A partir du 18 juillet, la circulation sera interdite à tous véhicules, sauf riverains. Dès le 1^{er} septembre, une ré-ouverture partielle sera mise en place, seul Tarn Bus sera autorisé à emprunter la voie en travaux.

Enfin, au 1^{er} octobre l'accès sera ouvert à tous les véhicules sous alternat. Cette première tranche devrait s'achever fin novembre 2016. Le calendrier des sections suivantes de travaux sera communiqué par les services du département en fin d'année. Suite aux sollicitations de la municipalité et de certains riverains, les aménagements de la zone du carrefour de la RD 6 (Les Lizes), qui ne fait pas parti du programme actuel ont été pris en compte par le département. Un relevé topographique a été réalisé et un projet est en cours d'étude.

La vie des cimetières

Déjà évoqué dans le précédent bulletin municipal, la réorganisation des cimetières de la commune suit son cours.

Accompagné par l'entreprise AD Funéraire, les procédures adaptées aux principales mesures, à savoir les reprises en terrain commun et les récupérations des concessions en état d'abandon font l'objet de publicités très encadrées.

Concernant les terrains communs, un affichage sera placardé le 1^{er} août prochain et ce jusqu'au 1^{er} février 2017. Il s'agit d'avertir les familles dont une sépulture datant de plus de cinq ans est située sur des emplacements appartenant à la commune. Les personnes concernées pourront acquérir une concession sur une zone dédiée si elles le désirent.

Dans le même temps elles devront procéder aux travaux de reprise.

Les concessions jugées en état d'abandon ont fait l'objet d'un affichage. Dans ce cas, la procédure de reprise ne se fera qu'au bout de 3 ans.

Les familles ont bien sûr la possibilité de contester la procédure envisagée, en proposant notamment de faire les travaux nécessaires pour pallier les désordres constatés. Une action en recherche des propriétaires des concessions est lancée. La longueur de cette procédure doit permettre de retrouver les familles et de les informer, avant que la reprise effective ne soit engagée.

Bloctel : la nouvelle liste d'opposition au démarchage téléphonique à partir du 1^{er} juin 2016



Depuis le 1^{er} juin 2016, la nouvelle liste d'opposition au démarchage téléphonique est ouverte.

Vous pouvez vous inscrire gratuitement sur ce registre d'opposition.

Pour cela, vous devez entrer votre numéro de téléphone fixe et/ou portable sur le site www.bloctel.gouv.fr. Vous recevrez alors un récépissé précisant la date à laquelle votre inscription sera effective.

Vous pouvez trouver toutes les informations sur le site dédié :
www.bloctel.gouv.fr.

La vie du CMJ (Conseil Municipal Jeunes)



Le projet porté par le CMJ était la création d'un skate-park au stade. Après avoir étudié précisément plusieurs devis, ce projet n'a pas été inscrit au budget 2016 en raison de son coût élevé (40 000 €).

Cependant, le CMJ réfléchit à la réalisation d'un terrain de VTT en terre.

Le vendredi 1^{er} Avril, le CMJ a organisé sa 1^{ère} soirée « Jeux de société ». A cette occasion, chaque conseiller a amené un gâteau à partager et nous avons fait du pop-corn.

Chaque participant pouvait amener son jeu préféré. Une trentaine d'enfant de 8 à 14 ans a participé à la soirée.

Samedi 30 Avril, comme l'an dernier, nous nous sommes retrouvés, malgré le froid et la pluie, pour fleurir le devant de la mairie, la place de l'Oulmet, la rue des Fossés et la Grand-Rue devant la boulangerie.

Nous avons terminé pour nous réchauffer par un chocolat chaud.

La dernière action du CMJ a été l'organisation d'une boum à l'intention des jeunes de 9 à 15 ans.

Elle s'est déroulée à la salle des fêtes le 27 mai 2016.

Les rôles avaient été distribués :

- Mathilde à l'entrée
- Paul au bar
- Camille et Hélène en DJ
- Sarah sur le dance floor

L'ambiance était sympathique, la soirée s'est terminée à 23h30.

Merci aux parents qui nous ont aidés pour le nettoyage de la salle.

Enfin, comme l'année dernière, le CMJ prévoit de participer lors de la fête du village, à l'organisation des jeux le samedi après-midi.

Nouveauté cette année, parents, grands-parents pourront prendre part aux jeux.





Le département et vous

Le canton en quelques chiffres

Au travers du **Fonds de Développement Territorial** (FDT), le Département favorise le développement communal et intercommunal en matière d'équipement. Il accompagne les communes de moins de 2000 habitants dans leurs projets d'investissements. Pour le canton « Les Deux Rives », l'ensemble des communes bénéficient de cette subvention dont le montant s'élève à **230 644.87 €**. (2015)

Cette dotation permet ainsi de réaliser des travaux de voiries (réfection des routes communales) et de participer au financement d'investissement immobilier (école, salle des fêtes, bâtiments communaux..).

Afin de faciliter la mobilité des Tarnaises et des Tarnais, le Département déploie une offre de transports en commun performante et adaptée qui comprend 23 lignes régulières avec une augmentation du cadencement en heure de pointe. Pour le **transport scolaire**, la FEDERTEEP organise et gère l'ensemble du ramassage des élèves pour le compte du Département.

En 2015, la participation forfaitaire pour un élève est d'un montant de 80€ pour les familles, de 160€ pour la commune et de **969€** pour le Département. Soit un montant total de **14 825 700€** pour **15 300** élèves ayant utilisé les transports

scolaires.

Acteur majeur en matière de **cohésion sociale**, le Département s'engage pour lutter contre la précarité et les exclusions et veille à l'épanouissement et à l'autonomie des personnes à tous les âges de la vie.

Le Département y consacre la moitié de son budget de fonctionnement.

Concernant le canton « Les Deux Rives » :

- **11** personnes sont bénéficiaires d'une aide sociale dans un EPHAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes),
- **199** personnes sont bénéficiaires de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) à domicile,
- **87** personnes sont bénéficiaires de l'APA en établissement,
- **312** foyers sont bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active).



Monique CORBIÈRE-FAUVEL & Christophe HERIN

DEPARTEMENT DU TARN

Tél : 05 63 45 64 51

Mails : monique.corbiere-fauvel@tarn.fr

christophe.herin@tarn.fr



Cantonlesdeuxrives

Fêtes de Cadalen

CADALEN En fête

Mardi 2 sept 19 h : Soirée Cubaine
Avec l'orchestre
Rumbason y su Salsa
22 h : **MOUSS' Party**

Mercredi 3 sept 18 h : Fête des Associations
18 h 30 : **les Jeux Cadalympiques**
20 h : Ouverture de la **BODEGA**
Avec **OK ZOU**
Cocktail Gratuit

Jeudi 4 sept **Les FLAGRANTS DELIRES**

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie
du 9 juillet au 20 Août 2016 inclus,
le secrétariat de mairie sera fermé
le samedi matin

Mardi : 9h-12h et 14h-17h
Mercredi : 9h-12h
Jeudi : 9h-12h et 14h-17h
Vendredi : 9h-12h et 14h-17h
Samedi : 9h-12h
Téléphone : 05 63 33 01 44
Fax : 05 63 81 53 97

Adresse email :
cadalen.mairie@orange.fr
Site Internet :
http://www.cadalen.fr

Direction de la publication : Monique CORBIÈRE-FAUVEL

Rédaction : Bruno BOZZO, Sébastien BRAYLE, Monique CORBIÈRE-FAUVEL, Christian DAVALAN, Martine GRANET, Gilles JAUROU, Géraldine NOËL

Les 2 personnes joignables : Sébastien BRAYLE : 06.73.34.16.94 - sebastien.brayle@sfr.fr – Gilles JAUROU : 06.83.51.00.50 - gilles.jaurou@rascal.net